



**Direction Générale des  
Services du Département**  
Direction des Finances

**2011-CG-1-3106**

Service des Subventions et Garanties  
d'Emprunt

Affaire suivie par : D. HAROUTUINIAN  
Poste: 71-96

## RAPPORT AU CONSEIL GENERAL

Séance du vendredi 6 mai 2011

### **GARANTIE DÉPARTEMENTALE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION 'CONFIANCE - PIERRE BOULENGER' POUR TROIS EMPRUNTS D'UN MONTANT TOTAL DE 2 330 000 EUROS, DESTINÉS À FINANCER L'EXTENSION ET LA RESTRUCTURATION D'UN FOYER D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES 'LES PATIOS', AUX ESSARTS-LE-ROI**

L'Association « CONFIANCE – Pierre BOULENGER », dont le siège est à Rambouillet, a notamment pour objet d'apporter l'appui moral et matériel dont les personnes handicapées mentales et leurs familles ont besoin et d'établir des liaisons avec les autres organismes, associations et établissements d'enseignement oeuvrant en faveur des personnes handicapées.

L'association envisage une opération d'extension et de restructuration de 36 chambres du foyer d'hébergement pour personnes handicapées mentales « Les Patios » aux Essarts-le-Roi.

Le budget global estimé pour cette opération est chiffré à 3 135 289 Euros.

Le plan de financement est le suivant :

<b>Dépenses</b>	<b>Montant (en €)</b>	<b>Financement</b>	<b>Montant (en €)</b>
Travaux et honoraires	2 845 289	Subvention Départementale	372 467
Equipements	290 000	Prêt PLS (CDC)	1 167 500
		Prêt PHARE (CDC)	872 500
		Prêt Complémentaire (Crédit Mutuel)	290 000
		Fonds propres	432 822
<b>Totaux</b>	<b>3 1385 289</b>	<b>Totaux</b>	<b>3 135 289</b>

La Direction de l'Autonomie a attribué, par délibération du 4 mars 2011, une subvention d'investissement à hauteur de 372 467 euros pour cette opération.

L'opération serait financée par 3 prêts à hauteur de 2 330 000 Euros pour lesquels l'association sollicite la garantie départementale à 100%.

Les caractéristiques des prêts envisagés sont détaillées ci-dessous :

<u>Prêt CDC</u>	Prêt Locatif Social (PLS)
Montant :	1 167 500 euros
Taux actuariel annuel :	2,85%
Taux annuel de progressivité :	0,00%
Indice de référence :	Livret A
Valeur de l'indice de référence :	1,75%
Différé d'amortissement :	2 ans
Durée :	20 ans
Périodicité des échéances :	Trimestrielle

<u>Prêts CDC</u>	PHARE
Montant :	872 500 euros
Taux actuariel annuel :	2,71%
Différé d'amortissement :	2 ans
Durée :	20 ans
Périodicité des échéances :	Trimestrielle

<u>Prêts Crédit Mutuel</u>	Prêt de Complémentaire
Montant :	290 000 euros
Taux actuariel annuel :	3,30%
Différé d'amortissement :	2 ans
Durée :	10 ans
Périodicité des échéances :	Trimestrielle

Si vous en êtes d'accord, je vous invite à délibérer dans les termes suivants :